



POULET / PORC

L'association a pour but de maintenir (et/ou d'inciter à l'installation) **une agriculture paysanne et durable** de proximité, en fournissant **des produits de qualité**, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Comment ? Les consommateurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). Par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs s'engagent à respecter le règlement intérieur et dépassent le simple rapport commercial : **ils deviennent partenaires.**

C O N T R A C T A N T S

PRODUCTEUR

Producteur:

Jean-Michel BONNIN
104 rue des jardins
Méron
49260 MONTREUIL BELLAY

☎ 02 41 51 90 03

bonninjm0009@orange.fr

CONSOMMATEUR

NOM-Prénom :

Adresse.....

CP-Ville.....

☎

@ :

LE PRODUIT

Poulet BIO :

- ✘ poulet prêt à cuire (1,5 à 2,3kg)
- ✘ élevé en plein air
- ✘ poulet à croissance lente
- ✘ abattu à l'âge de 3,5 à 4 mois
- ✘ aliment produit à 90% sur la ferme

Porc BIO:

- ✘ assortiment de 5kg (frais et charcuterie)
- ✘ élevé en plein air
- ✘ race ancienne (croissance lente)
- ✘ abattu à l'âge d'environ 10 mois
- ✘ aliment produit sur la ferme

T E R M E D U C O N T R A T

Le présent contrat est établi par semestre. Les livraisons auront lieu le dernier jeudi de chaque mois de 16h30 à 18h dans la cour de la médiathèque de Montreuil Bellay.

les poulets:

- fréquence de livraison: tous les mois ou tous les deux mois
- 2 poulets maxi par livraison.
- Pour chaque poulet réservé, un acompte de 10€ est demandé à la signature du contrat, (possibilité d'encaissement en 2 fois). Un premier solde intermédiaire est pratiqué à la livraison de janvier. Le reste du solde est régularisé à la fin du contrat.
- Le prix au kilo est de 8,30 €.

le porc :

- fréquence: tous les mois, tous les 2 mois ou tous les 3 mois.
- Le règlement se fait à la signature du contrat avec un nombre de chèques correspondant au nombre de livraisons, les chèques seront débités au fur et à mesure des livraisons.
- Le prix du colis est de 60€.

R E S I L I A T I O N

Toute résiliation des contractants reste possible sous certaines conditions. Dès lors, le remboursement des mensualités restantes sera étudié par les représentants de l'association.

S I G N A T U R E S

précédées de la date et de la mention « Lu et approuvé »

le producteur
Le / /

le consommateur
Le / /

ORGANISATION DES DISTRIBUTIONS et PAIEMENTS

POULET ET PORC

Nom-Prénom : _____

Tuteur: BOULIERE Anne-Cécile

Mail: docteursigmund@yahoo.fr

Je déclare être à jour de l'adhésion...

octobre 2014 à septembre 2015 produits proposés par Jean-Michel BONNIN

dates	porc	poulet
30-oct-14		
27-nov-14		
18-déc-14		
29-janv-15		
26-févr-15		
26-mars-15		
30-avr-15		
28-mai-15		
25-juin-15		
24-sept-15		
total qté	0	0
prix unitaire / ACPT poulet	60,00 €	10,00 €
total	0,00 €	0,00 €

SOMME TOTALE :

règlement :

_____/ *chèques, soit un total de _____ € Espèces _____ €

* indiquer le nombre de chèques

signature

remarques

Ordre du chèque: BONNIN Jean-Michel

Inscrivez à chaque date la quantité de votre choix (qui peut être différente d'une livraison à l'autre)

Les chèques seront encaissés à chaque livraison pour le porc. Pour chaque poulet réservé, un acompte de 10€ est demandé à la signature du contrat (possibilité d'encaissement en 2 fois). Un premier solde intermédiaire est pratiqué à la livraison de janvier. Le reste du solde est régularisé à la fin du contrat. Donnez les commandes (par mail si possible) et les chèques à la tutrice: Anne-Cécile BOULIERE docteursigmund@yahoo.fr

Il n'est pas nécessaire de remplir le recto du contrat si vous l'avez déjà fait pour un précédent contrat.

L'AMAP de l'OUTARDE

contact : 232 rue de la Cerisaie, les Caves, 49260 LE VAUDELNAY, amapdeloutarde@gmail.com